

REGION WALLONNE
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME
Direction des Hébergements touristiques

Avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 NAMUR



Réf. autorisation : 111609
Réf. hébergement : HEB-TE-678315-260D
Réf. exploitant : EXP-488921-51DD

AUTORISATION de faire usage de la dénomination

Meublé de vacances

Vu l'attestation de sécurité-incendie délivrée par le/la Bourgmestre de Herbeumont en date du 16/08/2021 ;

L'autorisation est délivrée à	Monsieur Lucas VERBERCKMOES Lamperstraat, 7/A000 9150 Kruibeke
pour l'hébergement situé	Le Logis d'Amélie Rue de l'Horloge, 17 6887 Herbeumont
classé dans la catégorie et dont la capacité est de	3 clé(s) 3 chambre(s) (8/8 personnes)

La validité de la présente autorisation est conditionnée au respect du Code wallon du Tourisme.

L'autorisation est accordée pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 15/08/2031.

Namur, le

La Commissaire générale au Tourisme,

Barbara DESTRÉE